

N° 43 . 15 juin 2018

District Haute-Vienne**Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld
87000 LIMOGES

Accueil :**Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : district@foot87.fff.fr**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

Adresse postale :

BP 1036
87050 LIMOGES Cedex

Horaires d'ouverture des**Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

Agenda

Lundi 18 juin 2018 à 18H00 :
Comité de Direction

Jeudi 05 juillet 2018 à 18H00 :
Pôle Féminines

**Sommaire:**

Procès-verbaux : 0 0 . p 2 à 12
Championnats seniors et Coupes . -
Jeunes . Féminines . Foot Diversifié
. Foot Animation

Partenaires : 0 0 0 0 0 p 13

Rédactionnel : 0 0 0 0 .. p 14 à 17
Les finales des Challenges . Tournoi
international U18

**LA JA ISLE REMPORTE LA COUPE
DE LA HAUTE-VIENNE**

C'est la JA Isle qui a remporté l'édition 2017/2018 de la Coupe de la Haute-Vienne après l'avoir emporté sur le score de 4 buts à 1 contre la SA Le Palais/Vienne. Cette finale s'est déroulée vendredi 08 juin sur le terrain de St Léonard de Noblat devant environ 400 spectateurs.

Félicitations au club du Palais/Vienne qui, malgré sa défaite en finale, aura réalisé un brillant parcours.

Remerciements au club et à la municipalité de St Léonard de Noblat pour la mise à disposition des installations.





POLE COMPETITIONS

COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 13 JUIN 2018
PV N. 41

PRESENTS : MM. PRINSAUD - GASCHET (CDA) - ZABALETA . BALLOUFAUD - GIRAUD .
 FRUGIER

EXCUSES : MM. ROUDIER - VILLEGER

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

MATCH N. 50925.2 ANF87 / ORADOUR SUR GLANE SENIORS DEPARTEMENTAL 2 POULE A DU 27/5/2018

Arbitre : M. MASDOUMIER Eric

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 6/6/2018 donnant match perdu par pénalité à l'équipe d'ANF87 (1)

La commission des championnats seniors/coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

ORADOUR SUR GLANE : 3 (3 points) ANF87 : 0 (-1 point)

MATCH N. 51326.2 ORADOUR SUR GLANE (2) / AZAT LE RIS SENIORS DEPARTEMENTAL 4 POULE A DU 27/5/2018

Arbitre : M. KAHLAOUI Majid

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 6/6/2018 donnant match perdu par pénalité à l'équipe d'ORADOUR SUR GLANE (2)

La commission des championnats seniors/coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

AZAT LE RIS : 3 (3 points) ORADOUR SUR GLANE (2) : 0 (-1 point)



SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

MATCH N. 51057.2 ASPTT LIMOGES / LUSSAC LES EGLISES SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE A DU 27/5/2018

Arbitre : M. BATTEAU Rodrigue

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 6/6/2018 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de LUSSAC LES EGLISES

La commission des championnats seniors/coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

ASPTT LIMOGES : 3 (3 points) LUSSAC LES EGLISES : 0 (-1 point)

MATCH N. 51126.2 AMBAZAC (2) / VERNEUIL SUR VIENNE (3) SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE B DU 27/5/2018

Arbitre : M. BETTAHAR Ahmed

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 6/6/2018 qui dit que le résultat acquis sur le terrain peut être homologué.

La commission des championnats seniors/coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

AMBAZAC (2) : 1 (1 point) VERNEUIL SUR VIENNE (3) : 1 (1 point)

SENIORS DEPARTEMENTAL 4

MATCH N. 51587.2 VERNEUIL SUR VIENNE (4) / FC 2 VALLEES SENIORS DEPARTEMENTAL 4 POULE DU 27/5/2018

Arbitre : M. DRAME Jean Blaise

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 6/6/2018 qui dit que le résultat acquis sur le terrain peut être homologué.

La commission des championnats seniors/coupes :

- Se conforme à cette décision
- Enregistre le résultat suivant :

FC 2 VALLEES : 4 (3 points) VERNEUIL SUR VIENNE (4) : 1 (0 point)

SAISIE RESULTATS INTERNET

SEMAINE DU 4 AU 10 JUIN 2018

AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie

ALOUETTE FCRG . ST MARTIN TERRESSUS

Nombre de rencontres à saisir : 5

Nombre de rencontres saisies : 3

Pourcentage : 60,00 %

L'animateur de la commission,
Jean-Luc PRINSAUD



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 12 JUIN 2018
PV N. 37

PRESENTS : MM. VERGONZANNE . THARAUD . CASSAT . PIRRON . SEJOTTE

EXCUSES : MM. BARRAT . PLEINEVERT

SAISON 2018/ 2019 CATEGORIES U15 / U17

DIRIGEANTS / TES : SOYEZ VIGILANTS / TES

DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS : LUNDI 27 AOUT 2018

(Pour un probable DEBUT de CHAMPIONNATS Le 15 SEPTEMBRE)

Comme par le passé, une rencontre de début de saison avec les Dirigeants de Clubs sera organisée le :

Mardi 11 Septembre 2018
à 18 heures
Au Siège du District de Football

CHAMPIONNATS U15 et U17

Par application de l'article 66 Paragraphe 5 Alinéa « a » et suivants des RG/LFNA

La Commission désigne :

CHAMPION U17 D1	CS FEYTIAT
CHAMPION U15 D1	Ent Bessines Morter ANF 87
CHAMPION U 17 D 2	ENT NANTIAT ST JOUV COMP
CHAMPION U 15 D 2	A S AMBAZAC



ACCESSIONS EN LIGUE SAISON 2018 / 2019
sous réserve des conditions d'accession

Montée en U18 R2 U17 1ère Division S A LE PALAIS	Montée en U16 R2 U15 1ère Division ENT BESSINES MOR ANF 87
---	---

PALMARES des FINALES de COUPES et CHALLENGE JEUNES 2017/2018

U 19 Challenge Jean Roche	LIMOGES FC
U 17 Challenge Maurice Bonnet	ENT ANF 87 BESSINES MO
U 15 Challenge Roger Leger	LIMOGES FC
Coupe Consolante U 17	ENT CONDAT /ISLE /SOL
Coupe Consolante U 15	ENT BESSINES MO/ ANF 87

La Commission :

Grand Bravo aux vainqueurs de ces coupes et challenges

- Félicite l'ensemble des équipes participantes à ces finales pour l'excellent état d'esprit qui à prévalu lors de cette compétition.
- Remercie et félicite le corps Arbitral et son encadrement pour sa collaboration et la qualité de sa prestation.
- Adresse ses sincères remerciements au club de COUZEIX et à ses Dirigeants pour son accueil et son aide précieuse dans l'organisation de cette journée.
- Remercie les généreux donateurs : Comité des Médailles Jeunesse et Sports
Comité Départemental Olympique et Sportif de la HV

CHALLENGE DEPARTEMENTAL DU FAIR PLAY 2017/2018

U 17 1ère Division	FEYTIAT 2
U 17 2ème Division	ENT NANTIAT /ST JOUV /COMP
U 15 1ère Division	ENT BESSINES / ANF 87
U 15 2ème Division	RILHAC RANCON 2

Le animateur de la Commission
Bernard VERGONZANNE

Le secrétaire de la Commission
GUY THARAUD



COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 12 JUIN 2018

P.V. N°20

PRÉSENTS : MME MUHLEBACH . MM. PEYMIERAT . M. THARAUD . M. GIRAUD - M. BARRAT - DAURAT

EXCUSES : MM. BASCOULARY - RAMPNOUX

COUPE DU LIMOUSIN A 11

La finale aura lieu, le dimanche 17 juin 2018 à 16h30, au stade Léo Lagrange 4, à Gueret (23) :

Équipes qualifiées :

- L.F.C (87)
- ENT ST LEONARD/FOOT SUD/AUREIL-EYJEAUX (87)

Horaire : début de la rencontre à 16 h 30.

Durée du match : 2 fois 45 minutes.

En cas d'égalité, à la fin du temps réglementaire, pas de prolongations, épreuve des tirs au but, telle qu'elle est définie aux lois du jeu.

Arbitrage : 3 arbitres officiels, désigné par la CDA de la Creuse (frais pris en charge par les 3 Districts).

Récompenses : Le vainqueur se verra remettre un trophée à remettre en jeu. Chaque équipe se verra remettre une coupe acquise définitivement.

Divers : chaque équipe devra porter, **impérativement**, les équipements fournis par le sponsor.

JOURNEE FOOTBALL FEMININ

Plus de 120 jeunes licenciées ont répondu présentes à l'invitation du District de football 87.

Remerciements au club de la SPTT, à la ville de Limoges pour le prêt des installations, et aux membres de la commission féminine et communication. Merci également à nos partenaires présents, ainsi qu'à Mme Theillaumas pour sa présence et à Mme Tharaud.

Challenge U14F-U17F départemental :

Vainqueur: AIXE SUR VIENNE

Frais d'Arbitrage :

Challenge départementale U14F-U17F:

Les clubs suivants seront débités chacun de 29,45 euros correspondant aux frais d'arbitrage : AIXE SUR VIENNE . AS EYMOUTIERS . ANF87 . AMBAZAC - EF VAL DE VIENNE- FCCO . LFC87.

Finale Coupe Haute-Vienne à 8 . Challenge Serge Theillaumas :

Les clubs suivants seront débités chacun de 29,45 euros correspondant aux frais d'arbitrage : ISLE . ST LEONARD.



PALMARES SAISON 2017/2018

COMPETITION	VAINQUEUR
<u>HAUTE-VIENNE - CHAMPIONNATS</u>	
Championnat District à 8 senior, Honneur.	ENT ST LEONARD/FOOT SUD/AUREIL-EYJEAUX
Championnat District à 8 senior, Excellence Poule A	ISLE
Championnat District à 8 senior, Excellence Poule B	US SOLIGNAC LE VIGEN
<u>HAUTE-VIENNE - COUPES</u>	
Challenge départemental U14F-U17F	AIXE SUR VIENNE
Coupe de la Haute-Vienne senior Futsal.	ENT ST LEONARD/FOOT SUD/AUREIL-EYJEAUX
Challenge U13 "PITCH"	LIMOGES FC 87

COMPETITION	VAINQUEUR
<u>LIMOUSIN - CHAMPIONNATS</u>	
Championnat Interdistrict senior à 11.	ENT CHAMBERET/TROCHE/VIGEOIS/UZERCHE

ENGAGEMENTS SAISON 2018/2019

- **Championnat seniors à 8 et Coupe Haute-Vienne à 8** : la date limite d'engagement est fixée au dimanche 12 août 2018 **via FOOTCLUBS uniquement**
- **Championnat seniors à 11 et Coupe du Limousin à 11** : la date limite d'engagement est fixée au dimanche 5 août 2018 **via FOOTCLUBS uniquement.**

Les clubs sont priés de mentionner les desideratas lors de l'engagement via FOOTCLUBS.

(Tout desideratas formulé hors délais ne sera pas pris en compte.)

- **U6F-U9F** : participation aux plateaux, inscription **via FOOTCLUBS obligatoire avant le 15 septembre 2018.**



FAIR PLAY CONSEIL DEPARTEMENTAL 87

U14F-U17F à 11 : AIXE SUR VIENNE

U14F-U17F à 8 : ANF87

La secrétaire de séance :

Aude MUHLEBACH

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE

REUNION DU 12 JUIN 2018

PV N° 6

PRESENTS : MM. BRUGEAU . LATOUR - GIRAUD - QUINIOU

EXCUSES : MM. PETUREAU . M. THARAUD

Les championnats district et interdistrict sont terminés.

BEAUBREUIL termine 1^{er} dans les 2 compétitions.

A renouveler la saison prochaine en espérant de autres équipes (Creuse Corrèze ???)

Règlement frais de Arbitrage des matches de championnat:

Pour le championnat foot loisir à 7 :

M. Mohamed ZIANI BEY, a arbitré les matches :

SAUR / LA JONCHERE le 6 Novembre 2017

SAUR / BESSINES OLYMPIQUE le 06 Novembre 2017

SAUR / CROC le 11 Décembre 2017

SAUR / ENSIL le 11 Février 2018

SAUR / 3 IL2 le 19 Mars 2018

SAUR / 3IL1 le 26 mars 2018

Pour les championnats futsal District et Interdistrict :

- M. Mohamed ZIANI BEY, a arbitré les matches :

PANAFUTSAL / VIGENAL BASTIDE le 27 Janvier 2018

VIGENAL BASTIDE / BEAUBREUIL le 22 Mars 2018

PANAFUTSAL / LE PALAIS le 29 Mars 2018

ASPTT LIMOGES / PANAFUTSAL le 11 Avril 2018

- M. Abdoulaye SOUMAH, a arbitré les matches :

LE PALAIS / VIGENAL BASTIDE le 01 Mars 2018

BEAUBREUIL / ST JUNIEN le 26 Mars 2018

BEAUBREUIL / PANAFUTSAL le 26 Avril 2018

PANAFUTSAL / ASPTT LIMOGES le 7 Mai 2018

ST JUNIEN / PANAFUTSAL le 31 Mai 2018

BEAUBREUIL / SOSTRA le 11 Juin 2018



- M. Nicolas NAING, a arbitré les matches :
 ASPTT LIMOGES / BEAUBREUIL le 05 Mars 2018
 LE PALAIS / BEAUBREUIL le 15 Mars 2018
 VIGENAL BASTIDE / BEAUBREUIL le 29 Mars 2018
 LE PALAIS / SOSTRA le 24 Mai 2018

Le club de PANAFUTSAL (3 matches) est à débiter de la somme de 25 x 3 soit 75"
 Le club de BEAUBREUIL (3 matches) est à débiter de la somme de 25 x 3 soit 75"
 Le club de LE PALAIS (3 matches) est à débiter de la somme de 25 x 3 soit 75"
 Le club de L'ASPTT LIMOGES (2 matches) est à débiter de la somme de 25 x 2 soit 50"
 Le club de VIGENAL BASTIDE (2 matches) est à débiter de la somme de 25 x 2 soit 50"
 Le club de ST JUNIEN (1 match) est à débiter de la somme de 25 x 1 soit 25"
 Le club de SAUR (6 matches) est à débiter de la somme de 25 x 6 soit 150"

Le compte de M. SOUMAH est à créditer de la somme de 150 "
 Le compte de M. ZIANI BEY est à créditer de la somme de 250 "
 Le compte de M. NAING est à créditer de la somme de 100 "

Le rapporteur de séance
Thierry QUINIOU

L'animateur de la commission
Marc GIRAUD

COMMISSION FOOT ANIMATION

REUNION DU 14/06/2018
PV N° 33

PRESENTS : Mme DELEBECQUE . MM. COUDERT - COLOMBIER - FILLEUL - LAYLA VOIX
EXCUSES : MM. CHARBONNIER - DESPLAT . DUPUY

Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2005-2006

Accession en U14 R2 pour la saison 2018/2019

En attente du résultat de la procédure en cours.

Les clubs du C.A RILHAC RANCON et de la J.A ISLE seront débités de 19" pour les frais d'arbitrage.

JOURNÉE 5 du 17/03/2017

MATCH N° 53285.1 E. ST GENGE/VEYRAC (1) È FUN 87 (1) DÉPARTEMENTAL 2 È POULE D

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

E.ST GENGE/VEYRAC (1) : 0 (0Point) È FUN 87 (1) : 0 (0Point)

MATCH N° 53359.1 U.S.E.C.C (3) È J.A ISLE (3) DEPARTEMENTAL 3 È POULE E

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

U.S.E.C.C (3) : 0 (0 Point) È J.A ISLE (3) : 0 (0 Point)

**JOURNÉE 7 du 31/03/2017****MATCH N° 53260.2 U.S.E.C.C (1) Æ E. BONNAC/NIEUL (2) DÉPARTEMENTAL 2 Æ POULE C**

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

U.S.E.C.C (1) : 0 (0 Point) - E. BONNAC/NIEUL (2) : 0 (0 Point)

MATCH N° 53352.2 U.S SOLIGNAC (1) Æ U.S.E.C.C (3) DÉPARTEMENTAL 3 Æ POULE E

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

U.S SOLIGNAC (1) : 0 (0 Point) Æ U.S.E.C.C (3) : 0 (0 Point)

MATCH N° 53290.2 FUN 87 (2) Æ A.N.F 87 (2) DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

FUN 87 (2) : 0 (0 Point) Æ A.N.F 87 (2) : 0 (0 Point)

MATCH N° 53291.2 E.S BEAUBREUIL (1) Æ U.S BESSINES (2) DEPARTEMENTAL 3 Æ POULE A

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

E.S BEAUBREUIL (1) : 0 (0 point) Æ U.S BESSINES (2) : 0 (0 Point)

JOURNEE N°8 DU 05/05/2018**MATCH N° 53267.2 A.S ST LOUIS VAL(1) Æ C.A RILHAC (2) DEPARTEMENTAL 2 Æ POULE C**

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

A.S ST LOUIS VAL(1) : 0 (0 Point) Æ C.A RILHAC (2) : 0 (0 Point)

JOURNEE N°9 DU 19/05/2018**MATCH N° 53297.2 E. ST JOU/NAN (2) Æ U.S BESSINES (2) DEPARTEMENTAL 3 Æ POULE A**

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

E. ST JOU/NAN (2) : 0 (0 Point) Æ U.S BESSINES (2) : 0 (0 Point)

MATCH N° 53341.2 E. ST JOU/NAN (1) Æ U.S.E.C.C (2) DEPARTEMENTAL 3 Æ POULE D

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

E. ST JOU/NAN (1) : 0 (0 Point) Æ U.S.E.C.C (2) : 0 (0 Point)

MATCH N° 53357.2 U.S.E.C.C (3) Æ C.A RILHAC (4) DEPARTEMENTAL 3 Æ POULE E

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

U.S.E.C.C (3) : 0 (0 Point) Æ C.A RILHAC (4) : 0 (0Point)



JOURNEE N°10 DU 26/05/2018

MATCH N° 53314.2 OCCITANE F.C (1) Ë GJ EFPN (2) DEPARTEMENTAL 3 Ë POULE B

En l'absence de feuille de match, la commission enregistre le résultat suivant :

OCCITANE F.C (1) : 0 (0 Point) Ë GJ EFPN (2) : 0 (0 Point)

MATCH N° 53209.2 A.N.F 87 (1) Ë E. ROC/FCCO/SER (1) DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Feuille de match hors délai.

La Commission débite le club d'A.N.F 87 de la somme de 21" .

MATCH N° 53346.2 PEYRILHAC (1) - E. ST JOU/NANTIAT (1) DEPARTEMENTAL 3 - POULE A

Feuille de match hors délai.

La Commission débite le club de PEYRILHAC de la somme de 21" .

CHALLENGE M. CAILLETON

Classement défi jonglage

1^{er} : A.S AIXE S/VIENNE, 2^{ème} : C.A RILHAC RANCON, 3^{ème} : E. CHA/EYM/LA CROI, 4^{ème} : E. BONNAC/NIEUL.

Classement général

1^{er} : A.S AIXE S/VIENNE, 2^{ème} : E. CHA/EYM/LA CROI, 3^{ème} : C.A RILHAC RANCON, 4^{ème} : E. BONNAC/NIEUL.

CHALLENGE P. BOUCHER

Classement défi jonglage

1^{er} : F.C.C ORADOUR, 2^{ème} : A.S ST GENCE, 3^{ème} : A.S ST JUNIEN, 4^{ème} : C.A RILHAC RANCON.

Classement général

1^{er} : F.C.C ORADOUR, 2^{ème} : A.S ST GENCE, 3^{ème} : A.S ST JUNIEN, 4^{ème} : C.A RILHAC RANCON.

Les clubs d'AIXE S/VIENNE, A.S ST GENCE, A.S ST JUNIEN, A.S CHATEUNEUF/NEUVIC, A.S BONNAC, C.A RILHAC RANCON (X2) et de F.C.C ORADOUR sont débités de 14.25" pour les frais d'arbitrage.

Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2007-2008

CHALLENGE R. VILLEDIEU

Classement défi conduite

1^{er} : A.S AIXE S/VIENNE, 2^{ème} : E. FEYTIAT/ST JUST, 3^{ème} : J.S LAFARGE, 4^{ème} : LIMOGES LANDOUGE, 5^{ème} : E. LA CROI/CHA/EYM, 6^{ème} : S.A LE PALAIS S/VIENNE, 7^{ème} : A.S PANAZOL, 8^{ème} : E ; NIEUL/BONNAC.

Classement défi jonglage

1^{er} : J.S LAFARGE, 2^{ème} : A.S AIXE S/VIENNE, 3^{ème} : E. FEYTIAT/ST JUST, 4^{ème} : E. LA CROI/CHA/EYM, 5^{ème} : LIMOGES LANDOUGE, 6^{ème} : S.A LE PALAIS S/VIENNE, 7^{ème} : A.S PANAZOL, 8^{ème} : E. NIEUL/BONNAC.

Classement Général

1^{er} : A.S AIXE S/VIENNE, 2^{ème} : J.S LAFARGE, 3^{ème} : LIMOGES LANDOUGE, 4^{ème} : E. LA CROI/CHA/EYM, 5^{ème} : E. FEYTIAT/ST JUST, 6^{ème} : S.A LE PALAIS S/VIENNE, 7^{ème} : A.S PANAZOL, 8^{ème} ; E. NIEUL/BONNAC.

Les clubs de A.S AIXE S/VIENNE, C.S FEYTIAT, J.S LAFARGE, LIMOGES LANDOUGE, LA CROISSILLE, S.A LE PALAIS S/VIENNE, A.S PANAZOL et de A.S NIEUL sont débités de 14.25" pour les frais d'arbitrage.



Catégorie U6-U7

Enfants nés en 2011-2012

FÊTE DES DÉBUTANTS

La fête des débutants se est déroulée le samedi 9 juin au complexe sportif de ST LAZARE à Limoges. La commission regrette que certains clubs n'aient pas trouvé bon de répondre à l'invitation envoyée par le District.

Liste des clubs : E. COMPREIGNAC/BONNAC, ALOUETTE FOY RIV G, E. ST GENCE/VEYRAC, A.F.P LIMOGES, E. CHATEAU/MAGNAC, A.S EYMOUTIERS, F.C DES 2 VALLEES, FUN 87 HL, ROCHECHOUART O.C et S.C SEREILHAC.

ENGAGEMENT POUR LA SAISON 2017/2018

CRITERIUM U13 DEPARTEMENTAL 1 (ancien ELITE) : Lundi 3 Septembre 2018

CRITERIUM U13 DEPARTEMENTAL 2, 3 et 4 : Dimanche 9 Septembre 2018

U10/U11 : Dimanche 9 Septembre 2018

U8/U9 : Dimanche 16 Septembre 2018

U6/U7 : Dimanche 16 Septembre 2018

DATES À RETENIR POUR LA SAISON 2017/2018

Réunions de Rentrée du Foot Animation

U12/U13 : Mardi 11 Septembre 2018 à 18H30 au District de Football de la Haute-Vienne

U10/U11 : Jeudi 13 Septembre 2018 à 18H30 au District de Football de la Haute-Vienne

U8/U9 : Jeudi 20 Septembre 2018 à 18H30 au District de Football de la Haute-Vienne

U6/U7 : Mardi 25 Septembre 2018 à 18H30 au District de Football de la Haute-Vienne

Rentrée du Foot

U10/U11 : Samedi 15 Septembre 2018

U8/U9 : Samedi 22 Septembre 2018

U6/U7 : Samedi 29 Septembre 2018

TELETHON 2018 : 7 et 8 Décembre 2018

FESTIVAL U13 PITCH

- Finale Départementale : Samedi 6 Avril 2019
- Finale Régionale : 4 et 5 Mai 2019
- Finale Nationale : 7, 8 et 9 Juin 2019

Journée Nationale Des Débutants : Samedi 8 Juin 2019 (sous réserve de modification).



 : <https://foot87.fff.fr>

 : district@foot87.fff.fr



L'Animateur,
Lionel FILLEUL



PARTENAIRES DU DISTRICT





LE CHALLENGE DU DISTRICT POUR L'ALOUETTE

L'ALOUETTE Limoges a remporté le Challenge du District 2017/2018 grâce à sa victoire sur le score de 2 à 0 face à VEYRAC.

Cette rencontre avait lieu à Limoges au stade de l'Alouette devant environ 200 spectateurs. Félicitations aux 2 équipes pour leur beau parcours.





ST MARTIN TERRESSUS S'OFFRE LE CHALLENGE GEORGES VAR



ST MARTIN TERRESSUS a battu l'équipe de LA JONCHERE/ST MAURICE par 1 à 0 dans le cadre de la finale du Challenge Georges Var.
Cette finale s'est disputée sur le terrain de ST MARTIN TERRESSUS Dimanche 10 juin 2018 devant 150 spectateurs environ.





VERNEUIL/VIENNE REMPORTE LE CHALLENGE DES RESERVES

La Finale du Challenge des Réserves, interrompue à VERNEUIL dimanche dernier en raison de pluies importantes, s'est déroulée jeudi 14 juin 2018 à 20H30 au stade du Gondeau à ISLE. C'est VERNEUIL qui l'a emporté sur le score de 1 à 0. Voir le détail sur le site internet. Félicitations aux 2 équipes pour leur parcours.





LAFARGE FOOT AVENIR

12^{ème} ÉDITION	TOURNOI INTERNATIONAL U18
05, 07 ET 09 SEPTEMBRE	LIMOGES BEAUBLANC

FRANCE • RUSSIE • ANGLETERRE • PAYS-BAS

Entrées gratuites jusqu'à 18 ans

Pensez à votre école de football !!

Pack club : 1 invitation adulte offerte pour 8 enfants

réservez avant le 31 août et

retrouvez vos places au guichet le jour des matchs

www.lafargefootavenir.com

#LFA2018



www.jslafarge.com - 05 55 05 16 14